Fiche qualité Enquête Handicap Santé, volet institution 2009

Carte d'identité de l'enquête		
Nom	Enquête Handicap Santé, volet institution	
Année de l'enquête	Les données de l'enquête sont relatives à 2009	
Périodicité	Aucune, mais une enquête similaire a été réalisée en 1998	
Panel (suivi d'échantillon)	Non ☑	
Service concepteur	INSEE, UEDS et DREES, sous directions Santé et Solidarité	
Service réalisant l'enquête	INSEE, UMS	
Sujets principaux traités dans l'enquête	État de santé, situations de handicap, dépendance : Relevé par individu de : Indicateurs généraux de santé Maladies Déficiences Aide techniques à disposition, besoins Limitations fonctionnelles Limitations d'activités et palliatifs Aide / entourage humain Eléments environnementaux (logement,) Participation sociale (emploi, études, loisirs)	

Caractéristiques techniques		
Champ statistique couvert	Le champ est restreint aux personnes durablement hébergées dans des institutions pour :	
	Personnes âgées (EHPAD, maisons de retraite, unité de séjour de longue durée)	
	Adultes handicapés	
	Établissements psychiatriques	
	Centre d'hébergement pour réinsertion sociale (« CHRS »)	
Champ géographique	France métropolitaine et départements d'outre-mer.	
Unité(s) statistique(s) enquêtée(s)	Individus, sans restriction d'âge	
Population de référence	Population durablement hébergée dans les institutions décrites, estimation interne à l'enquête.	
Taille de l'échantillon	1 600 institutions puis 10 000 individus.	



Caractéristiques techniques (suite)		
Nombre et nature des tests	Test « papier », novembre - décembre 2007, mené dans trois directions régionales	
	Test « protocole », mai-juin 2008, mené dans deux directions régionales.	
	Test « capi », janvier - février 2009, mené dans deux directions régionales.	
	Répétition générale en juin 2009.	
Nombre d'institutions /	Test papier: 26 institutions, 100 individus.	
individus ayant répondu lors des tests	Test protocole: 48 institutions, 180 individus (questionnaire individuel allégé, protocole modifié par rapport au test précédent).	
	Test capi : 23 institutions, 90 individus.	
Caractère obligatoire ou non-obligatoire de l'enquête	Enquête obligatoire pour les individus, non-obligatoire pour les institutions.	
Mode de collecte	L'interrogation se déroule en quatre temps.	
	Dans un premier temps (phase de pré-enquête, 6 mois avant l'enquête) : approche (téléphonique) de l'institution pour obtenir l'accord de principe de la participation de l'institution, ainsi que les coordonnées d'une personne référente qui sera le contact physique de l'enquêteur.	
	Phase d'enquête proprement dite : prise de contact avec personne référente, partie de l'interview (mode CAPI) poinformations de niveaux institutions, y compris éléments potirage au sort des individus du champ. Dépôt du questionna (papier) « données de cadrage » pour qu'une personne l'institution le remplisse (informations de nature administrative s' l'enquêté).	
	Interviews individuels.	
	Insertion dans le poste CAPI des informations figurant dans le questionnaire « données de cadrage ».	
	Une lettre prévient l'institution pour la partie I.	
	Une lettre prévient l'institution pour les parties II à IV, responsable administratif et responsable médical.	
	Les institutions sont destinataires de lettres, notices décrivant l'enquête et d'affiches pour l'information de leurs pensionnaires. Lettres d'information et pour accord de participation à l'enquête également mises à disposition des institutions pour les tuteurs (adultes sous tutelle, mineurs).	
Temps de réponse minimum estimé	En moyenne, l'interrogation d'une personne dure 1 heure.	



Dates-clés de	Dates-clés du lancement à la publication des résultats		
Séminaire de lancement	T		
	Soit pour :		
	L'enquête filtre « VQS », collectée en 2007		
	Le volet ménage, collecté en 2008		
	L'enquête Aidant, collectée en 2008		
	Le volet institution, collecté en 2009		
Avis d'opportunité favorable du conseil national de l'information statistique (CNIS)	26 avril 2006 (avis accordé pour l'ensemble du projet Handicap-Santé)		
Date de rédaction de la première version du cadre organisant le déroulement de l'enquête	02 février 2007		
Obtention du label du CNIS	27 octobre 2008		
Avis favorable de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)	9 juillet 2009 Avis nécessaire avant prise du décret en Conseil d'État, nécessaire pour autoriser l'enquête notamment du fait du dispositif d'appariement avec les données de consommations médicales de la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM).		
Décret en Conseil d'ETAT	7 octobre 2009		
Lancement de la collecte	7 octobre 2009		
Première publication			



Dates-clés du lancement à la publication des résultats (suite)		
Données définitives	Les données définitives ont été mises à disposition le 20 octobre 2010.	
Livraison d'un fichier de production et de recherche au réseau Quételet	Oui	

Échantillon enquêté		
Méthode d'échantillonnage/plan de sondage	La base de sondage est constituée du fichier des établissements de santé (2009), également mis à jour par des informations issues d'enquêtes récentes (établissements psychiatriques) et de contrôles en région (Guadeloupe).	
	Stratification par type d'institutions puis tirage proportionnel à la capacité d'un premier échantillon pour la partie I de la collecte.	
	Le taux moyen est d'un cinquième.	
	Un échantillon stratifié est construit à partir des institutions répondantes et acceptantes, corrections selon résultat de la partie I (contrôle de la strate).	
	Avec la même stratification, tirage simple de l'échantillon d'institution pour les parties suivantes.	
	Dans chaque institution, tirage simple de 6 ou 8 personnes (constante de strate) .	
Taux de sondage	Partie I (ou pré-enquête) : le taux moyen est d'un cinquième.	
	Partie II (enquête, tirage des institutions, taux moyen de 76 %.	
	Partie III (enquête, tirage des individus), taux dépendant du nombre de personnes hébergées durablement dans l'institution.	
	Les modes de tirages sont conçus pour obtenir un taux de sondage à peu -près constant par strate :	
	1/150 pour les établissements pour personnes âgées	
	1/30 pour les adultes handicapés	
	1/40 pour les pensionnaires d'établissements psychiatriques	
	1/25 pour les « CHRS ».	



Indicateurs liés à la production		
Nombre d'institutions échantillonnées pour la pré-enquête (I-1)	2 306	
Nombre de hors champ (I-2)	108	
Nombre de refus (I-3)	25	
Nombre d'institutions retenues à l'issue de la pré-enquête (I-4) = (I-1) - (I-2) - (I-3)	2 173	
Taux de réponse pré-enquête : (I-4) / (I-1) (en %) dont « institutions pour personnes âgées » « institutions pour adultes handicapés » « établissements psychiatriques » « CHRS »	94,2 95,3 95,6 93,6 86,0	
Nombre d'institutions échantillonnées pour l'enquête (J-1)	1 567	
Nombre de hors champ (J-2)	21	
Nombre de refus (J-3)	27	
Nombre d'institutions répondantes à l'enquête (J-4) = (J-1) - (J-2) - (J-3)	1 519	
Taux de réponse enquête institution : (J-4) / (J-1) (en %) dont « institutions pour personnes âgées » « institutions pour adultes handicapés » « établissements psychiatriques » « CHRS »	96,1 98,3 98,9 88,6 94,7	
Nombre d'individus échantillonnés pour l'enquête (K-1)	10 020	
Nombre de refus (K-3)	916	
Nombre d'individus répondants à l'enquête (K-4) = (K-1) - (K-3)	9 104	
Taux de réponse enquête individu : (K-4) / (K-1) (en %) dont « personnes âgées » « adultes handicapés » « hébergés en établissements psychiatriques » « hébergés en CHRS »	90,9 92,9 93,8 82,6 88,3	



Indicateurs liés à la production (suite)		
Nature et nombre de relances	Pas de relance	
Nombre d'entretiens réalisés par un enquêteur en présence d'un représentant du service concepteur	Aucun, mais présence de concepteurs lors d'entretiens pour les tests.	
Méthodes de traitement de la non réponse	Le redressement des résultats de l'enquête a pour objectif de compenser le biais introduit par la non réponse :	
	Les redressements sont effectués pour chaque phase d'enquête (pré-enquête, enquête en institution, enquête auprès des individus ». Un modèle de réponse est établi par phase et strate.	
	Le poids de tirage est alors corrigé par la probabilité de réponse de l'individu (ou l'institution).	
Variables de redressement	Le traitement de la non réponse est réalisé en utilisant les critères suivants : Données relatives à l'institution Strate Région Capacité Effectif de personnes hébergées durablement Données relatives aux individus Sexe et âge Données complémentaires Présence de tutelle (pour l'individu)	
Calage	Estimation d'un effectif de population hébergée durablement à l'aide des poids de tirages et des redressements pour les institutions. Calage sur cet effectif, simple, par strate	

Indicateurs de précision		
Coefficients de variation (ou intervalles de confiance) pour les estimations de quelques variables essentielles de l'enquête	Non déterminés	

Note de lecture : le coefficient de variation est le rapport entre l'écart-type de l'estimation et la valeur de cette estimation. L'écart-type de l'estimation qu'on peut déduire de ce coefficient, en le multipliant donc par la valeur de l'estimation, est utilisé pour produire des intervalles de confiance (en général, on produit un intervalle « à 95% » en reportant de part et d'autre de la valeur de l'estimation deux fois la valeur de l'écart-type).

Plus la valeur du coefficient de variation est faible, plus l'estimation est précise.



Diffusion		
L'enquête fait-elle l'objet d'une procédure d'archivage ?	Oui, en cours	
Existe-t-il une documentation pour la diffusion ?	aucune documentation une documentation simple un dictionnaire de données complet une documentation à usage externe	
Existence d'un fichier de production et de recherche	Oui	
Existence de fichiers de microdonnées sur internet	Non	
Nombre de publications, par type et	type « Infos Rapides »	
référence de ces publications si possible	type « 4 Pages » (Insee Première, le 4 pages des statistiques industrielles ou équivalent)	
	type CD-Rom, « Insee-Résultats », Minitel, web	
	⇒ articles, études	

